

Événement de clôture des projets conjoints entre l'Union européenne et le Conseil de l'Europe  
sur les manipulations de compétitions sportives

Carton rouge à la criminalité dans le sport (KCOOS)

15-16 juin 2017, Strasbourg

Le projet conjoint entre l'Union européenne et le Conseil de l'Europe « Carton rouge à la criminalité dans le sport » touche à sa fin après dix-huit mois de mise en œuvre. Les résultats seront présentés lors d'un événement de clôture les 15 et 16 juin 2017 au siège du Conseil de l'Europe à Strasbourg (France). Cet événement est organisé conjointement avec trois autres projets ayant répondu au même appel à candidatures : ANTI MATCH-FIXING FORMULA, BETMONITALERT et PRECRIMBET.

Le projet KCOOS est cofinancé par la Direction générale de la migration et des affaires intérieures (DG HOME) de l'Union européenne et par le Conseil de l'Europe, et mis en œuvre par la Division des Conventions du Sport du Conseil de l'Europe entre le 1 janvier 2016 et le 30 juin 2017.

L'événement de clôture comprendra une réunion du comité directeur et une séance plénière. Les résultats présentés prendront en compte les manipulations sportives liées ou non aux paris et mettront notamment en exergue la coordination nationale et internationale des acteurs concernés par la lutte contre la manipulation de compétitions sportives, y compris la prévention, la détection, les procédures pénales et les sanctions sportives. Ces résultats ont pu être obtenus grâce à la collaboration de quarante-deux Etats lors de séminaires régionaux, de visites d'études, de missions d'experts et au moyen de questionnaires.

Les acteurs nationaux des sphères concernées, à savoir les ministères du sport, de la justice et de l'intérieur, les organes de répression, les procureurs, les autorités de régulation des paris sportifs, les opérateurs de paris sportifs et le mouvement sportif, ont représenté près de 250 participants pendant la réalisation du projet, qui a mené 5 séminaires régionaux, 4 visites d'étude et 2 missions d'experts.

Le projet a également largement fait la promotion des articles de la Convention internationale sur la manipulation de compétitions sportives du Conseil de l'Europe et a soutenu sa mise en œuvre. Des défis spécifiques ont été identifiés et sont en train d'être relevés au moyen d'activités stratégiques menées par le secrétariat de la Convention sur les manipulations de compétitions sportives de la Division des Conventions du Sport du Conseil de l'Europe, qui travaille notamment à la création de réseaux thématiques.

Le Conseil de l'Europe s'appuiera sur les résultats du projet et les partenariats établis avec l'Union européenne et les parties prenantes pour mener un nouveau projet, qui verra le jour à l'automne 2017, appelé [KCOOS+](#) et financé par des contributions volontaires.

Le Conseil de l'Europe a adopté en 2014 le seul et unique texte international juridiquement contraignant existant dans ce domaine. La Convention a recueilli 28 signatures au cours des deux dernières années, ainsi que trois ratifications, la plus récente étant intervenue en Ukraine en janvier 2017. Les pays du monde entier sont invités à adhérer à la Convention.

[www.coe.int/sport/kcoos](http://www.coe.int/sport/kcoos) et [www.coe.int/macolin](http://www.coe.int/macolin)      Twitter: [@kcoos\\_coe](https://twitter.com/kcoos_coe)

*Partenaires du projet KCOOS : Autorité de Régulation des Jeux en Ligne (ARJEL, France), The Gambling Commission (Royaume-Uni), INTERPOL, Comité international olympique, Ministère de la Culture de la Norvège, Comité national olympique de la Finlande, ESSA, The European Lotteries, Oxford Research*

*Avec le soutien de: EUROPOL*